



## FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

# LES ÉCOSYSTÈMES URBAINS



**n France métropolitaine, un dixième du territoire est artificialisé. Les milieux urbanisés regroupent 77 % de la population et continuent de s'étendre. Ils couvrent des réalités variées (périmètre, densité de**

**population, gouvernance, etc.) et les espaces de nature y prennent des formes très diverses : bois, milieux humides, potagers, jardins privés, squares, arbres d'alignement, toitures végétalisées, etc. Outre-mer, La Réunion, Guadeloupe et Martinique affichent un taux d'urbanisation d'environ 11 %. La Guyane, grâce à la forêt qui occupe une grande partie de son territoire, reste en-dessous de 0,1%**

### **Quels sont les services rendus par les écosystèmes urbains ?**

#### **→ Au niveau économique et sociétal**

Aujourd'hui, les biens produits par les écosystèmes urbains sont insuffisants au regard des besoins des populations citadines. Les jardins partagés et familiaux, les ruchers urbains proposent une production dont l'importance est aujourd'hui plus sociétale – animation de la vie des quartiers, lien social – qu'économique. Les terres agricoles périurbaines constituent, quant à elles, un enjeu de premier ordre dans le développement des circuits de proximité.

#### **→ En matière de régulation et de protection contre les aléas**

- Les espaces de nature en ville améliorent la qualité de l'air en interceptant ou absorbant certains polluants et particules atmosphériques.



CHIFFRES-CLÉS

# 1,4%

L'artificialisation des sols  
a progressé de 1,4 % par an  
en métropole entre 2006 et  
2015 et la tendance  
semble s'être confirmée.  
C'est l'équivalent  
d'un département comme  
la Drôme tous les dix ans.

# 40%

Les espaces de nature  
représentent en moyenne  
40 % de la surface des  
28 villes françaises de plus  
de 200 000 habitants

**Aujourd'hui, les biens produits par les écosystèmes urbains sont insuffisants au regard des besoins des populations citadines.**

→ Sous l'effet d'exigences réglementaires et d'une demande de plus en plus forte de la part des citoyens pour un meilleur cadre de vie, les villes évoluent et tendent à s'affirmer durables et résilientes. Certaines mettent en place des démarches de planification pour minimiser les pressions qui pèsent sur la biodiversité. D'autres mettent en place des dispositifs de protection des espaces pour l'intérêt de leur biodiversité.

- Les espaces arborés et aquatiques atténuent la température dans les îlots de chaleur urbaine.
- Ils participent également à la régulation qualitative et quantitative du cycle de l'eau, en particulier quand il s'agit d'ouvrages végétalisés spécifiquement dédiés au stockage des eaux pluviales, comme les noues ou les jardins de pluie.

### → En matière de loisirs, culture et patrimoine

Pour les citoyens, les espaces naturels urbains offrent de nombreux services récréatifs et de loisirs sportifs. Lorsqu'ils sont conçus ou gérés de façon écologique, ils participent aussi à l'éducation et à la sensibilisation à la biodiversité. Certains espaces urbains abritent des espèces emblématiques à forte valeur patrimoniale comme l'angélique des estuaires à Nantes.

### **Quel est leur état écologique ?**

- → Aménagés par et pour l'homme, les écosystèmes urbains sont fortement dépendants des sols qui les supportent. Variables par leur épaisseur et leurs qualités, ces derniers sont souvent artificialisés ou imperméabilisés, régulièrement compactés et parfois pollués.
- → En ville la diversité des espèces peut être élevée. Paris compte ainsi 1 382 des 1 800 espèces végétales recensées en Île-de-France.
- → La faune et la flore urbaines recèlent une forte proportion d'espèces pionnières, capables de se développer dans des biotopes variés, dans des milieux habités ou qui font preuve de fortes capacités d'adaptation.
- → De nombreuses pressions s'exercent sur la biodiversité des écosystèmes urbains : imperméabilisation des sols et des sous-sols, fragmentation des milieux naturels, perturbations des habitats naturels et des espèces (pour certaines liées à une fréquentation inadaptée), émissions de polluants dans les sols, l'air et l'eau, concurrence des espèces exotiques envahissantes...

*Ces données sont issues du Data Lab et d'une évaluation réalisée dans le cadre du programme EFES par une équipe du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).*



**BIODIVERSITÉ.**  
**TOUS VIVANTS !**  
[biodiversitetousvivants.fr](http://biodiversitetousvivants.fr)



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE